



(11) EP 1 747 953 A3

(12)

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(88) Date de publication A3:  
21.02.2007 Bulletin 2007/08

(51) Int Cl.:  
**B60R 22/02 (2006.01)**

(43) Date de publication A2:  
31.01.2007 Bulletin 2007/05

(21) Numéro de dépôt: **06300825.4**

(22) Date de dépôt: **21.07.2006**

(84) Etats contractants désignés:  
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR  
HU IE IS IT LI LT LU LV MC NL PL PT RO SE SI  
SK TR**  
Etats d'extension désignés:  
**AL BA HR MK YU**

(30) Priorité: 25.07.2005 FR 0552295

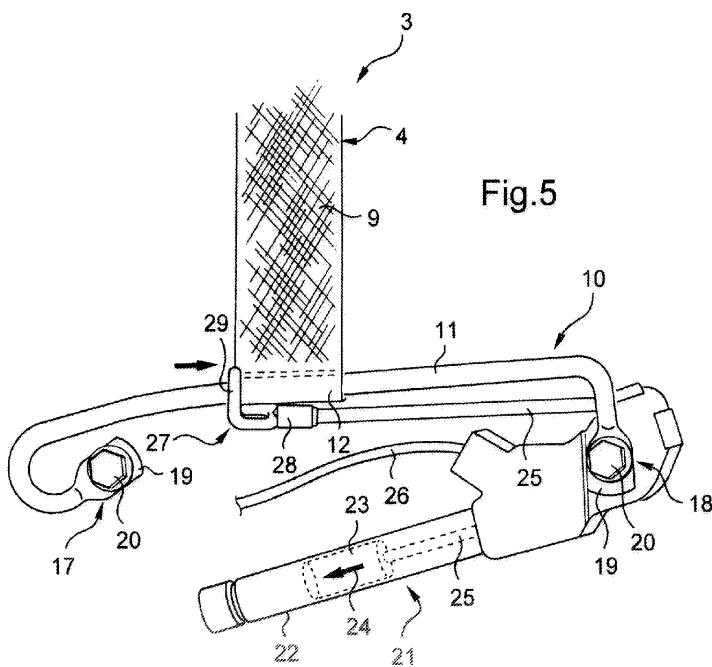
(71) Demandeur: **Peugeot Citroen Automobiles SA  
78943 Vélizy-Villacoublay Cedex (FR)**

(72) Inventeur: **Sauvage, Sébastien  
25200 Montbeliard (FR)**

**(54) Dispositif de prétension de la sangle d'une ceinture de sécurité, notamment pour véhicule automobile à trois portes**

(57) Dispositif de prétension de la ceinture (3) associé à chacun des sièges avant (14) d'un véhicule du type à trois portes, comportant une rampe d'ancrage horizontale (11), fixée à la partie inférieure de l'habitacle (1), la sangle (4) de la ceinture formant à une de ses extrémités un ourlet (12) engagé sur la rampe et pouvant glisser selon la longueur de celle-ci, cette rampe (11) étant associée à un mécanisme pyrotechnique (21) apte à être déclenché en cas de choc brutal sur le véhicule,

ce mécanisme comportant un élément mobile (23) tirant sur l'extrémité de la sangle (4) par l'intermédiaire d'un organe de traction réuni à un câble (25) afin de créer une prétension de la ceinture, caractérisé en ce que l'organe de traction est constitué par un crochet (27), solidaire de l'extrémité du câble (25) opposée à celle reliée à l'élément mobile (23), ce crochet comportant un anneau de guidage (29) traversé par la rampe (11) et étant en prise avec l'extrémité de la sangle (4).





Office européen  
des brevets

## RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande

EP 06 30 0825

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			CLASSEMENT DE LA DEMANDE (IPC)
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	
D,A	FR 2 862 033 A (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA) 13 mai 2005 (2005-05-13) * figures *	1	INV. B60R22/02
A	FR 2 855 126 A (PEUGEOT CITROEN AUTOMOBILES SA) 26 novembre 2004 (2004-11-26) * figures *	1	
A	US 4 667 980 A (YAMAMOTO ET AL) 26 mai 1987 (1987-05-26) * figures *	1	
A	DE 34 20 397 A1 (AUDI AG; AUDI AG, 8070 INGOLSTADT, DE) 5 décembre 1985 (1985-12-05) * figures *	1	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (IPC)
			B60R
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
5	Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur
	Munich	2 janvier 2007	Douhet, Hervé
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie		E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE  
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 06 30 0825

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

02-01-2007

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
FR 2862033	A	13-05-2005	AUCUN	
FR 2855126	A	26-11-2004	AUCUN	
US 4667980	A	26-05-1987	JP 3034357 Y2 JP 60135250 U	22-07-1991 09-09-1985
DE 3420397	A1	05-12-1985	AUCUN	